



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Impôt sur la fortune immobilière (IFI)

Question écrite n° 26527

#### Texte de la question

M. Daniel Fasquelle interroge Mme la ministre du travail sur la suite qu'elle a pu donner à la promesse formulée sur France Inter au mois de janvier 2018. Elle avait en effet assuré qu'elle investirait les 49 000 euros qu'elle avait économisés grâce à la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) « dans des entreprises à travers un fonds qui soutient l'économie sociale et solidaire, qui permet à des entreprises, à des associations, de créer des emplois. » Il souhaiterait savoir dans quelle mesure elle a pu respecter son engagement de, à titre d'exemple, réinjecter personnellement des capitaux dans l'économie productive française grâce à la transformation de l'ISF en un impôt sur la fortune immobilière (IFI).

#### Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Fasquelle](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26527

**Rubrique :** Impôt sur la fortune immobilière

**Ministère interrogé :** [Travail](#)

**Ministère attributaire :** [Travail, plein emploi et insertion](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 février 2020](#), page 1026

**Question retirée le :** 11 février 2020 (Retrait à l'initiative de l'auteur)